



DISTRICT GRAND VAUCLUSE DE FOOTBALL

CLOS DES BASTIDES - CHEMIN BEL AIR
CS 70121 - 84144 MONTFAVET Cedex
Tél. : 04 90 80 63 00 – Fax : 04 90 80 63 03
E-mail : secretariat@grandvaucluse.fff.fr
Site : <http://grandvaucluse.fff.fr>

BULLETIN OFFICIEL *Intégral*

Hebdomadaire du District GRAND VAUCLUSE de Football

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'HIVER SAMEDI 24 NOVEMBRE 2018 à 8H30, AUX ANGLES

ORDRE DU JOUR

8 H 30

- Accueil des délégués,
- Vérification et enregistrement des pouvoirs,
- Mise à jour des comptes.

9 H 00

- Appel des clubs.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale d'Été, (30-06-2018 à BONNIEUX), Publication site le 12-07-2018,
- Allocution de Monsieur le Maire des ANGLES, M. Jean-Louis BANINO,
- Allocution de bienvenue du Président du club des ANGLES, M. Christian PAPADOPOULOS,
- Allocution du Représentant du BELFA (Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur, M. Pierre GUIBERT
- Allocution du Président du District Grand Vaucluse, M. Marc MARTINET,
- Présentation du compte-rendu financier 2017-2018, M. Claude PASCAL, Trésorier Général,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Projet de réforme nationale des Compétitions de Jeunes, M. Michel AUBERT.
- *Questions diverses (Les questions devront être envoyées au District, par mail, 48h00 avant l'Assemblée Générale).*

**Désignation du lieu de l'Assemblée Générale d'HIVER 2019,
Remise de récompenses**

12 H 00

- Clôture de l'Assemblée par un apéritif offert par la Municipalité.



BULLETIN OFFICIEL NUMERO 15 DU 16 NOVEMBRE 2018

COMITE DE DIRECTION

Les décisions prises par le Comité de Direction peuvent être frappées d'appel en dernière instance auprès de la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel. L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 47,00€ et qui est débité du compte du club appelant. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

Réunion du Bureau Exécutif

Réunion du : Lundi 12 Novembre 2018

Présents : MM. MARTINET (Président), GUIZZARDI, PASCAL, AUBERT, BEGNIS.

Excusé : MM. HERBERT (Président d'Honneur), MENJAUD.

Assiste à la séance : M. SALIH (Directeur Administratif).

-FERMETURE DISTRICT

Les périodes de fermeture du District ont été définies pour les vacances d'Hiver 2018 et d'été 2019 de la manière suivante :

HIVER = Le District sera fermé du Samedi 22/12/2018 au Mardi 01^{er} Janvier 2019.

ETE = Le District sera fermé du Samedi 13 Juillet 2019 au Dimanche 11 Août 2019.

-SOLIDARITE DISTRICT DE L'AUDE

Le Comité de Direction tient à remercier chaleureusement la société **HELAN SPORTS** représenté par M. Michel MASSA qui a offert des équipements aux clubs sinistrés du District de L'AUDE.

Le comité de Direction décide dans le cadre de cette solidarité d'effectuer un chèque **de 500€** en faveur du District de L'AUDE.

Ce chèque sera remis le Mardi 13 Novembre 2018 dans les locaux du District qui recevra la visite du président du district de L'AUDE, **M. Claude LACOUR**.

Il est rappelé aux clubs qu'un don (Matériel ou numéraire) est toujours possible si les clubs le souhaitent.

Pour ce faire, Toutes les personnes ou les clubs qui souhaitent aider les clubs audois dans ces moments difficiles, peuvent adresser leurs dons à l'ordre du **District Grand Vaucluse**.

Les sommes collectées seront ainsi reversées au District de L'AUDE afin d'en faire bénéficier leurs clubs sinistrés.

-COMPETITIONS SENIORS

Les matchs en retard concernant les compétitions SENIORS et qui n'ont pu se dérouler le 04 et 11/11/2018 se disputeront les 18/11, 21/12 et 06/01/2019.

-COMPETITIONS DU SAMEDI 17/11/2018

Comme annoncé depuis peu dans la presse, une manifestation est programmée sur tout le territoire national afin de manifester contre la hausse du Gazole.

Considérant que le District est interrogé par certains clubs sur le maintien ou non de cette journée de compétition.

Après analyse, le Bureau Exécutif décide **de ne pas ANNULER cette journée** et demande aux clubs concernés dans un premier temps, d'éviter d'emprunter les axes autoroutiers et dans un second temps, de prendre toutes ses dispositions afin que les rencontres puissent se dérouler dans de bonnes conditions.

-TRESORERIE

Claude PASCAL, Trésorier du District Grand Vaucluse, présente le compte rendu financier de la saison 2017-2018 clôturé au 30 Juin 2018.

Ce compte rendu sera validé lors de la future Assemblée Générale d'hiver qui aura lieu le Samedi 24 Novembre 2018 aux ANGLES.

-AMICALE DES EDUCATEURS

L'amicale nous informe que **M. Mickey RIGAUD** désire prendre du recul à la tête de cette amicale et que son successeur a été nommé, à savoir **M. Jean-Claude VOULET**.

Le Comité de Direction tient à remercier chaleureusement **Mickey**, pour son investissement dans cette amicale et lui souhaite une bonne continuation dans ses nouveaux projets.

-ENTENTES

Le Bureau Exécutif est saisi d'une demande d'entente dans la catégorie U13 entre le club de **MONTEUX O** et **ALTHEN LES PALUDS**.

Après analyse de cette demande, le club de **MONTEUX O** possède **61 licenciés** dans cette catégorie alors que le club d'**ALTHEN SC** vient à peine de licencier 6 enfants.

Considérant que le Bureau Exécutif souligne que l'objectif de la création d'une entente de jeunes étant de proposer une solution à des clubs qui, pour des raisons d'effectifs, rencontrent des difficultés pour faire jouer leurs joueurs de certaines catégories d'âge.

Que le club de **MONTEUX O** est tout à fait en situation de faire évoluer leurs joueurs sous l'identité du club car ce club possède près de **61 licenciés**.

De plus, cette demande d'entente intervient très tardivement et après le démarrage des championnats.

Par ces motifs, le Bureau Exécutif ne peut accéder à la demande des clubs de MONTEUX O et ALTHEN SC.

-COMMISSION

Le Bureau Exécutif est saisi d'une demande de candidature à la commission médicale de **M. Didier GOUDENEGE**, kinésithérapeute sur Avignon.

Après avis du Président de ladite commission, le Bureau Exécutif accepte cette candidature.

-MANIFESTATIONS

REMISE LABEL FEMININ OR A MONTEUX FC	A définir	
AG HIVER DISTRICT LES ANGLES	24-nov.	
AG HIVER FFF	8-déc.	
AG HIVER LIGUE	15-déc.	
JOURNEE U11 DES CLUBS LABELLISES	6-avr.	LIEU A DETERMINER
JOURNEE L & FOOT	8-mai	
FINALE ROUMAGOUX	30-mai	
FETE DU FOOT MAURICE VINAS (01 et 02 Juin 2019)	1-juin	A DETERMINER
FETE DU FOOT MAURICE VINAS (01 et 02 Juin 2019)	2-juin	A DETERMINER
FINALE ULYSSE FABRE	7-juin	
FINALES AVENIR	8-juin	
AG ÉTÉ DISTRICT	28-juin	à 19h00 à COURTHEZON
AG LIGUE	29-juin	
SOIREE RECOMPENSES LIGUE	29-juin	

LECTURE DU COURRIER

FFF

Nous transmettant un courrier relatif au projet « 100 Femmes Dirigeantes de Demain », programme d'accompagnement des femmes dirigeantes.

Lu, pris note. Transmis Commission compétente.

CDOS VAUCLUSE.

Nous transmettant le procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 27 Septembre 2018, ainsi que l'invitation à leur Assemblée Générale qui aura lieu le Samedi 13 Avril 2019 à VAISON LA ROMAINE.

Remerciements. Lu pris note.

ADMINISTRATION

CONSEIL CONSULTATIF

Considérant qu'aucune proposition de modifications aux règlements sportifs n'a été reçue au District de la part des clubs, le Conseil Consultatif ne se réunira pas au regard de la prochaine Assemblée Générale d'hiver qui aura lieu le Samedi 24 Novembre 2018 aux ANGLES.

De ce fait, il n'y aura pas de proposition de modification lors de cette A.G.

DISCIPLINE ET REGLEMENTS

COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit/être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mercredi 14 Novembre 2018

Présents : M. GOMEZ (Président). Mme GONDRAN. MM. CRESPIEN, ILAFKIHEN, ROCHER, SOLER.

Excusé : Mme GUEGAN.

NOUVEAU(X) DOSSIER(S)

DOSSIER N° 73 : **ORANGE GRES US / TOUR D'AIGUES US - D2 du 04/11/2018.**

DOSSIER N° 83 : **CALAVON FC / VEDENE AC - U15 D2 du 11/11/2018.**

DOSSIER N° 84 : **VENTOUX SUD FC / RASTEAU AS - Coupe Paul Chabas du 11/11/2018.**

DOSSIER(S) EN ATTENTE

DOSSIER N° 82 : **MONTEUX FC / BONNIEUX FC - Coupe Paul Chabas du 11/11/2018.**

RAPPEL - RESERVES RECLAMATIONS

Réserves portant sur la qualification ou la participation d'un joueur qui présente une pièce d'identité lors du contrôle des licences avant match :

Le club qui présente une pièce d'identité de l'un de ses joueurs lors du contrôle doit obligatoirement présenter un certificat médical, qui peut être celui figurant sur la demande de licence de non contre –indication à la pratique du football, établi au nom du joueur et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite et son cachet.

Tout club visé par des réserves formulées pour non présentation de licence peut se voir demander l'original, aucune photocopie ne sera acceptée, de la ou des licences concernées par l'organisme gérant la compétition.

A défaut de cet envoi dans les délais impartis, le club concerné encourt la perte par pénalité du match si les réserves sont régulièrement confirmées (Art. 142-7).

IMPORTANT - FORMALITES D'AVANT MATCH

- Le club recevant doit tout mettre en œuvre afin de disposer d'une tablette en état de fonctionnement pour toute la durée de la rencontre (équipes soumises à la F.M.I.).

Le club recevant a l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction. Les licences sont consultables sur la tablette par les deux équipes et l'Arbitre.

- En cas de recours à une feuille de match papier, les Arbitres exigent la présentation des licences dématérialisées sur l'outil Footclubs Compagnon.

A défaut de pouvoir utiliser cette outil et si le club a imprimé une ou plusieurs licences sur papier libre, il peut présenter celle-ci (listing licence). Dans ce cas l'Arbitre se saisit de la ou des licence(s) concernée(s) et la/les transmet dans les meilleurs délais à l'organisme gérant la compétition, en cas de réserves.

RAPPEL : Les clubs doivent adresser un rapport succinct sur les anomalies de fonctionnement sous peine d'amendement.

DOSSIER N° 73 : **ORANGE GRES US / TOUR D'AIGUES US - D2 du 04/11/2018.**

Vu l'évocation par l'équipe de TOUR D'AIGUES US :

« *Le joueur HELOUANI Yassim a participé au match alors qu'il était suspendu* ».

Vu la non-réponse de ORANGE GRES suite à la demande de la C.S.R.

Attendu qu'après consultation du fichier discipline, il s'avère que le joueur HELOUANI Yassim était sous le coup d'une suspension d'1 match à date d'effet au 22/10/2018.

Ce match n'ayant pas été purgé, ce joueur était bien suspendu pour la journée du 04/11/2018.

Par ces motifs,

La C.S.R. jugeant en premier ressort, dit match perdu par pénalité (0 point) à ORANGE GRES US pour en porter bénéfice à TOUR D'AIGUES US (voir Article 187, Alinéa 2 des R.G. F.F.F.) et donne un match de suspension à HELOUANI Yassim, à compter du 19/11/2018, pour avoir participé à un match alors qu'il était suspendu.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

DOSSIER N° 83 : **CALAVON FC / VEDENE AC - U15 D2 du 11/11/2018.**

Vu la réserve portée sur la feuille de match par M. TEGUEMONT Christopher, Dirigeant de CALAVON FC.

Cette réserve porte sur la qualification et la participation au match de l'ensemble des joueurs de l'équipe de la VEDENE AC au motif que ces joueurs ont participé à la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure de leur club, l'équipe supérieure ne jouant pas ce jour ou dans les 24h.

Vu la confirmation de réserve de M. POLI J-Marie, reçue par courrier électronique en date du 12/11/2018, reprenant les termes de la réserve.

La C.S.R. juge en premier ressort la réserve recevable en la forme.

Attendu qu'après vérification de la feuille de match du 07/10/2018 correspondant à la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure, VEDENE AC / GJMD en R2, il s'avère qu'aucun des joueurs inscrits sur la feuille de match du 11/11/2018 n'a participé à cette rencontre.

Par ces motifs,

La C.S.R. jugeant en premier ressort, dit réserve non fondée et confirme le score acquis sur le terrain : CALAVON FC / VEDENE AC = 0 à 0 (Article 65, Alinéa 2 des Règlements du District Grand Vaucluse).

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

DOSSIER N° 84 : VENTOUX SUD FC / RASTEAU AS - Coupe Paul Chabas du 11/11/2018.

Infraction au Règlement de la FMI (Annexe 1bis des Règlements Généraux de la F.F.F.).

La Commission, après étude des pièces versées au dossier, juge en première instance.

Attendu qu'il ressort du Règlement de la FMI (Annexe 1bis des Règlements Généraux de la FFF), repris par le District GRAND VAUCLUSE, que :
« Le recours à la FMI est obligatoire » et que « tout manquement à cette obligation pourra faire l'objet d'une sanction prévue à l'Article 200 des Règlements Généraux ou à l'Article 2 de l'annexe 2 des Règlements Généraux ».

Considérant qu'en l'espèce, il ressort des pièces versées au dossier que les clubs de VENTOUX SUD FC et de RASTEAU AS n'ont pas pu utiliser la tablette.

Considérant que la Commission estime que la responsabilité de ces clubs n'est pas engagée.

Par ces motifs,

La Commission décide de classer le dossier sans suite, en application des dispositions du Règlement de la F.M.I. (Annexe 1bis des Règlements Généraux de la FFF), pour infraction à l'obligation d'utiliser la tablette.

Vu le rapport du club de VENTOUX SUD FC.

La Commission rappelle aux dirigeants des clubs que de nombreuses réunions de formations ont été organisées au mois de septembre et que le guide d'utilisateur de la FMI est disponible sur le site internet de la Ligue.

La commission rappelle aux clubs que l'édition d'un rapport est obligatoire dans le cas de non- utilisation de la tablette.

Par ces motifs,

La Commission décide de sanctionner le club RASTEAU AS d'une amende de 25 €, en application des dispositions du Règlement de la FMI (Annexe 1bis des Règlements Généraux de la FFF), pour infraction à l'obligation de transmettre un rapport.

Président : J. GOMEZ,

Secrétaire de séance : L. ROCHER.

ARBITRAGE

COMMISSION DES ARBITRES

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 13 Novembre 2018

Délégués du Comité de Direction : Melle LAURENÇOT. M. BEGNIS.

Présents : MM. LANET (Président), GUELHES, THUY, MUNZINGER, MAIZEROI, THON, PEGOUD, SPADAFORA.

Excusés : MM. AJJANI R, BOUAISS, AJJANI H.

Assiste à la séance : Mme ANDREO.

Reçu : M. RUND Annis (Arbitre accompagné de sa maman).

RESERVE TECHIQUE

1-Identification

CHATEAURENARD FA / BOULBON ES - D1 du 04/11/2018.

Score à la fin de la rencontre : 1 à 4.

Réserve confirmée par mail le 04/11/2018 par le club de CHATEAURENARD FA.

2. Intitulé de la réserve

Je soussigné M. POITEVIN Arthur, licence n° 701516351, Capitaine du club CHATEAURENARD FA, formule une réserve technique concernant un fait de jeu à la 60^{ème} minute du match à savoir ; jeu long de l'adversaire, le gardien récupère le ballon hors de la surface et retourne dans la surface. Le gardien a le droit de récupérer le ballon à la main du fait que le ballon n'est pas une passe d'un coéquipier.

3. Audition

La Commission n'a pas jugé utile d'auditionner les personnes concernées par la rencontre et juge uniquement sur pièce.

4- Nature du jugement.

Après étude des pièces versées au dossier,

La Commission des Arbitres juge en première instance.

5- Recevabilité

Considérant que la réserve technique a été régulièrement confirmée par le Capitaine de CHATEAURENARD FA, par mail reçu au District le 04/11/2018.

Considérant qu'il résulte de la Circulaire 5.02 de Juillet 2014 portant sur la réclamation pour réserve technique que :
« A l'exception des catégories Jeunes jusqu'aux U19 et U19 F, les formalités obligatoires sur le terrain au moment du dépôt de la réserve sont notamment :

- a) s'assurer de la présence indispensable d'un Arbitre assistant (le plus rapproché du fait de jeu contesté s'il s'agit d'un officiel ou bien, celui qui représente l'équipe adverse s'il s'agit d'un bénévole),
- b) s'assurer de la présence indispensable du capitaine de l'équipe adverse ou d'un dirigeant,
- c) sur sa carte d'arbitrage, l'Arbitre notera fidèlement mot pour mot ce qui est énoncé par le Capitaine plaignant (ou par le Dirigeant responsable pour les catégories de jeunes) ».

A quel moment ?

- a) A l'arrêt de jeu qui est la cause de la décision contestée,
- b) Ou lors du premier arrêt de jeu qui suit la décision contestée si des réserves concernent un fait de jeu sur lequel l'Arbitre n'est pas intervenu.

Considérant que la réserve technique a été régulièrement déposée au 1^{er} arrêt de jeu qui est la cause de la décision contestée.
Que cette réserve technique a bien été reportée sur la F.M.I. par l'Officiel.

La Commission des Arbitres dit la RESERVE RECEVABLE sur la FORME.

6- Précision

Le club peut déposer une réserve technique lorsqu'il pense que l'Arbitre a commis une erreur en prenant une décision non conforme aux lois du jeu.

7- Conclusion des faits

Dans son rapport, M. SILMAR Simon, juge assistant officiel de la rencontre, nous informe avoir signalé à l'Arbitre que le gardien de but de CHATEAURENARD a ramené le ballon avec les mains dans sa surface de réparation alors que celui-ci se situait à l'extérieur de la surface de réparation.

Que suite à cette faute commise en dehors de la surface de réparation par le gardien de but (manier le ballon de la main), ce dernier a été exclu par l'Officiel pour avoir anéanti une occasion de but manifeste.

Considérant que l'Officiel n'a fait qu'appliquer les dispositions de la Loi 12 portant sur les fautes et incorrections.

Par ces motifs,

La Commission des Arbitres dit la RESERVE IRRECEVABLE sur le FOND.

INFORMATIONS ARBITRES

Permanence téléphonique pour la Commission des Arbitres : le Mardi de 18h00 à 19h00.

TESTS ECRIT ET PHYSIQUE - OBLIGATOIRES

Samedi 17 Novembre 2018
Stade Muratori à CAMARET,
Départs à 10h00, 10h30 et 11h00.

Pas plus de 15 Arbitres/session. Prévoir stylo et bouteille d'eau.

CORRESPONDANCES

CLUBS

BONNIEUX FC : Reçu vos remerciements ; transmis à l'Arbitre.

DEMANDES D'ARBITRES

TOURAINES US : Dans la mesure du possible, match du 18/11/18 U17 D2 poule B.

PERTUIS USR : Dans la mesure du possible, match du 18/11/18 U15 D3 poule D.

PERNES ESP : Dans la mesure du possible, matchs du 18/11/18 U15 D3 poule B ; Le 02/12/18 U15 D3 poule B et U15 D3 poule A.

MOURIES ENT : Dans la mesure du possible, match du 18/11/18 D2 Féminine.

ARBITRES

M. EL OUARYAGHLY S. : Courrier transmis au responsable des désignations.

M. AOULAD AHMED H. : Lu, pris note.

M. SAEZ F. : La session du 17/11/18 à CAMARET est maintenue.

M. DONADIO J. : Lu, pris note.

M. EL MOUSTAID B. : Noté votre nouveau numéro de téléphone.

M. HAMMOUCH A. : Une session de rattrapage à CAMARET le 17/11/18.

M. ANTOINE Marc : Lu, pris note.

M. ZAIM R. : Nouvelle session rattrapage à CAMARET le 17/11/18.

M. SAIDI E. : Reçu votre nouveau RIB.

M. DUONG S. : Lu, pris note.

INDISPONIBILITES

M. COLOMBO S. : Le 18/11/18. Le 25/11/18.

M. KADDOURI M. : Le 17/11/18.

M. AMZIANE A. : Le 18/11/18.

M. AUBERT T. : Le 09/12/18.

M. ZAIM R. : Du 15 au 16/12/18. Du 22/12/18 au 23/12/18. Le 19/01/18.

M. ES SAYHI M. : Le 17/11/18.

M. CLIMENT V. : Le 18/11/18.

M. BEJAOUI N. : Du 17/11/18 au 01/07/19 les samedis.

M. YAMLOUNI N. : Du 14 au 17/11/18. Du 26 au 30/11/18.

M. EL HASSOUNI A. : Du 07/11/18 au 30/04/19.

M. BEN MALEM A. : Du 10 au 11/11/18.

M. KINNOUS C. : Du 10/11/18 au 05/01/19 les samedis.

M. VITTORIETTI Y. : Le 17/11/18.

M. IKAN H. : 15 jours à partir du 07/11/18 (certificat médical joint).

M. FAREL D. : 15 jours à partir du 08/11/18 (Certificat médical joint).

M. IKAN M. : Du 13 au 23/11/18.

NUMEROS IMPORTANTS

M. MUNZINGER - Contrairement Séniors : 06.73.86.35.55.

M. BOUAISS - Contrairement Jeunes : 06.16.40.26.91.

ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 12 Novembre 2018

Présents : M. GILLES (Président). Mmes GUEGAN, TETON. M. CHAUMARD.

Excusé : M. YUSTE.

SECTEUR CHAMPIONNAT

Liste des rencontres non jouées les 04 et 11 Novembre, à jouer le 18/11 ou le 23/12

MATCH	EQUIPE	EQUIPE	DATE	DATE	HEURE
D1					
50031.1	ENTRAIGUES US	GADAGNE SC		23-déc	15H
50039.1	COURTHEZON SC 2	PERNES ESP 2		23-déc	15H
50038.1	JONQUIERES SC	ENTRAIGUES US	18-nov		15H
50041.1	SORGUES ESP	CAVAILLON ARC	18-nov		15H
50042.1	MONTFAVET SC	CALAVON FC	18-nov		15H
D2					
50129.1	JONQUIERES SC 2	GRAVESON ENT		23-déc	15H
50132.1	ORANGE GRES US	CAVAILLON ARC 2	18-nov		15H
50127.1	AVIGNON US	CHATEAURENARD FAC 2	18-nov		15H
50213.1	ENTRAIGUES US 2	BARBENTANE O.2		23-déc	13H
50212.1	CAMARET AS	ISLE BC	18-nov		15H
50214.1	DENTELLES FC	VALREAS US		23-déc	15H
50216.1	PERTUIS USR	VISAN JS		23-déc	15H
50215.1	VIOLES AS	ST DIDIER US		23-déc	15H
50223.1	LES ANGLES EMAF	PERTUIS USR	18-nov		15H
D3					
50305.1	VAISON O	LAPALUD US	18-nov		15H
50307.1	COURTHEZON SC 3	MALAUCENE RG	18-nov		13H
50313.1	MALAUCENE RG	BOSQUETAINE US		23-déc	15H
50315.1	MONDRAGON SC	LAPALUD US		23-déc	15H
50311.1	ST SATURNIN US	NYONS	18-nov		15H
50309.1	AVIGNON US 2	PROVENCE RC	18-nov		13H
50314.1	SORGUES ESP 2	COURTHEZON SC 3		23-déc	15H

50396.1	DENTELLES FC 2	PIOLENC AS	18-nov		15H
50393.1	CAROMB SC	ET AUBUNE 2	18-nov		15H
50394.1	ALTHEN SC	AVIGNON OUEST FC			15H
50397.1	VIOLES AS 2	BOLLENE RCB		23-déc	13H
50406.1	SARRIANS COM	PIOLENC AS		23-déc	15H
50489.1	PERTUIS USR 2	ST JEAN GRES	18-nov		15H
50494.1	ROGNONAS SC	VAL DURANCE FA 2	18-nov		15H
50495.1	ST JEAN GRES	EYGALIERES US 2		23-déc	15H
50577.1	MAUSSANE ES	GADAGNE SC 2	18-nov		15H
50580.1	ISLE FC	NOVES O 2	18-nov		15H
50578.1	CAUMONT FC	CHEVAL BLANC FC	18-nov		15H
50587.1	LES ANGLES EMAF 2	ISLE FC		23-déc	15H
50588.1	MONTFAVET SC 2	CHEVAL BLANC		23-déc	15H
50584.1	ST ETIENNE GRES FC	MAUSSANE ES		23-déc	15H
D4					
50667.1	ALTHEN SC 2	ST ROMAIN O	18-nov		13H
50674.1	SARRIANS COM 2	ALTHEN SC 2		23-déc	13H
50678.1	ORANGE GRES 2	MALAUCENE RG 2	18-nov		13H
50679.1	MONDRAGON SC 2	VALREAS US 2	18-nov		15H
50758.1	CAMARET AS 2	LAPALUD US 2	18-nov		13H
50760.1	VAISON O 2	PIOLENC AS 2	18-nov		13H
50770.1	RICHERENCHES AS	PIOLENC AS 2		23-déc	15H
50852.1	FOOT.CADENET LUB	ST ETIENNE GRES 2	18-nov		15H
50859.1	ST JEAN GRES 2	FOOT CADENET LUB FC		23-déc	13H
50857.1	ST ETIENNE GRES FC 2	GADAGNE SC 3		23-déc	13H
50860.1	AV FRANCO TURQUE	CABANNES FC	18-nov		15H
50943.1	MORIERES ACS 2	PLAN ORGON 2	18-nov		15H
50942.1	CAUMONT FC 2	VELLERON SO 2	18-nov		13H
50949.1	ROGNONAS SC 2	CAUMONT FC 2		23-déc	15H
50950.1	EYRAGUES O	MORIERES ACS 2		23-déc	15H
50946.1	ST SATURNIN US 2	MOURIES ENT 2	18-nov		13H
D5					
51033.1	AV GOULT 2	ORANGE GRES 3	18-nov		13H
51032.1	ORANGE FC 2	ENTRAIGUES US 3	18-nov		13H
51039.1	JONQUIERES SC 3	ORANGE FC 2		23-déc	13H
51124.1	AV GOULT	TARASCON SC	18-nov		15H
51125.1	FOOT.CADENET LUB 2	GORDES ESP 3	18-nov		13H
51132.1	EYRAGUES O 2	FOOT CADENET LUB 2		23-déc	13H

D3

Le match n° 50307.1 : **COURTHEZON SC / MALAUCENE RG** du 18/11 se jouera à **13h00**.

D4

Suite à 3 forfaits simples, **CAROMB SC 2** est déclaré **FORFAIT GENERAL**.

SECTEUR COUPE

ULYSSE FABRE

Le match n° 53233.1 : **NOVES O. / ST DIDER US** du 18/141 se jouera sur le **stade des Journettes aux PALUDS DE NOVES**.

Le match n° 53235.1 : **JONQUIERES SC / DENTELLES FC** du 18/11 se jouera à **12h00 (lever)**.

COMMISSION DES JEUNES A 11

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 13 Novembre 2018

Présents : MM. GUIZZARDI (Membre du Comité de Direction), GARCIA (Président), ABEILLE, DANY, POLI. Mme MAULET.

Excusé(s) : M. CRUZEL. Mme NICOLAS.

U17

U17 D1

Le match n° 51337.1 : **LES DENTELLES FC / PERNES ESP** se jouera le **18/11/2018** au stade Roux Curel à 13h00.

U17 D2

== Poule A

Matchs à jouer le 23/12/2018 :

Le match n° 51463.1 : **GADAGNE SC / CARPENTRAS FC.**

Le match n° 51466.1 : **MONTFAVET SC / AC AVIGNON 2.**

== Poule B

Le match n° 51544.1 : **CALAVON FC2 / PERTUIS USR** est avancé au **Samedi 24/11/2018** à 15h00 au stade de CABRIERES D'AVIGNON.

Matchs à jouer le 23/12/2018 :

Le match n° 51523.1 : **ISLE BC / CALAVON FC 2.**

Le match n° 51466.1 : **LE PONTET GD AV. US 3 / PERTUIS USR.**

Le match n° 51531.1 : **ST JEAN GRES.FONT. / NOVES O.**

U17 D3

== Poule A

Matchs à jouer le 23/12/2018 :

Le match n° 51905.1 : **CAMARET AS / JONQUIERES SC.**

Le match n° 51908.1 : **PROVENCE RC / ORANGE GRES US.**

== Poule B

Le match n° 51941.1 : **ENTRAIGUES FC / VENTOUX SUD 2** du 04/11/2018 est reporté au **25/11/2018**.

Le match n° 51945.1 : **ROGNONAS SC / MORIERES ACS** se jouera le **25/11/2018**.

Le match n° 51942.1 : **AVIGNON CFC / MORIERES ACS** du 04/11/2018 reporté au 25/11/2018 est **ANNULE**. Ce match sera reprogrammé par la **Commission**.

Matchs à jouer le 23/12/2018 :

Le match n° 51951.1 : **ENTRAIGUES FC / VILLENEUVE FC 2.**

Le match n° 51954.1 : **ROGNONAS SC / AVIGNON CFC.**

U15

U15 D1

Matchs à jouer le 23/12/2018 :

Le match n° 51397.1 : **BARBENTANE O. / LE PONTET GD AV. US 2.**

Le match n° 51398.1 : **LES ANGLES EMAF / AVIGNON CFC.**

U15 D2

== Poule A

Matchs à jouer le 23/12/2018 :

Le match n° 51597.1 : **SORGUES ESP. / MONTFAVET SC.**

Le match n° 51600.1 : **SARRIANS COM. / ORANGE FC 2.**

Le match n° 51598.1 : **PIOLENC AS / NYONS FC.**

== Poule B

Matchs à jouer le 23/12/2018 :

Le match n° 51655.1 : **ISLE BC / CALAVON FC.**

Le match n° 51666.1 : **ORANGE GRES US / PAYS D'APT FOOT.**

U15 D3

== Poule A

Le match n° 52046.1 : **VELLERON SO. / SORGUES ESP.** du 11/11/2018 se jouera le **06/01/2019**.

Matches à jouer le 23/12/2018 :

Le match n° 52042.1 : ENTRAIGUES FC / VELLERON SO.

Le match n° 52048.1 : LE THOR US / COURTHEZON SC.

== Poule B

Le match n° 52096.1 : CADEROUSSE US / MORIERES ACS du 18/11/2018 se jouera le 17/11/2018 à 15h30.

Le match n° 52094.1 : JONQUIERES SC / VALREAS US du 11/11/2018 se jouera le 06/01/2019.

Matches à jouer le 23/12/2018 :

Le match n° 52085.1 : PROVENCE RC / JONQUIERES SC.

Le match n° 52088.1 : VAISON O. / DENTELLES FC 2.

== Poule C

Matches à jouer le 23/12/2018 :

Le match n° 52124.1 : NOVES O. / JONQUIERES SC 2.

Le match n° 52123.1 : MAILLANE SDE / GRAVESON ENT.

Matches à jouer le 06/01/2019 :

Le match n° 52137.1 : JONQUIERES SC 2 / GADAGNE SC 2.

Le match n° 52139.1 : GRAVESON ENT. / MONTEUX O. 3.

Le match n° 52138.1 : AVIGNON US / MAILLANE SDE 2.

== Poule D

Matches à jouer le 23/12/2018 :

Le match n° 52179.1 : ST ETIENNE GRES / PERTUIS USR.

Le match n° 52180.1 : LE PONTET GD AV. US 4 / AVIGNON OUEST FC.

== Poule E

Le match n° 52213.1 : GORDES ESP. / BONNIEUX FC du 07/10/2018 se jouera le 23/12/2018.

COUPE

TIRAGE COUPES GRAND VAUCLUSE ET AVENIR U15 ET U17

MARDI 20 NOVEMBRE A 18H00 AU DISTRICT.

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ ET DE LA FÉMINISATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 13 Novembre 2018

Présents : Mmes CHEVALLIER (Présidente), COLOMBI. MM. PEGAS, BES, MASSANO, GARCIA.

Excusés : M. GUIZZARDI (Vice-Président District). Mme CHAMBON (CTD DAP). Mmes PELLEGRIN, CATALANO. MM. MALLAMACI, BRIEU.

CORRESPONDANCES

VAISON FF : Pris note de votre courrier.

ETOILE D'AUBUNE : Pris note de l'engagement d'une deuxième équipe U15F après les brassages.

RASTEAU AS : Pris note de votre courrier.

LIGUE MÉDITERRANÉE : Pris note de votre courrier.

SECTEUR CHAMPIONNATS

CHAMPIONNAT U15 F – D1

Vous trouverez sur le site du District en rubrique « Compétitions », le championnat U15F.

Championnat U15F comprenant deux Poules de niveau formées d'après le classement des brassages : sélection des deux premiers de chaque Poule et du meilleur troisième :

- **Poule Promotion :** Une seule équipe par club (Règlements Généraux),
- **Poule Espoir :** comprenant trois Poules.

A l'issue du Championnat U15F - **Poule Espoir**, les premiers de chaque Poule se rencontreront à des dates définies par la commission. Idem pour les seconds, troisièmes, quatrièmes, cinquièmes et sixièmes.

== POULE A :

Match n° 52494.1 : **VEDENE AC 1 / MONTEUX FCF 1** du 17/11/2018 est avancé au **14/11/2018 à 19h30 sur le terrain de La Banastière 1**. Accords des 2 clubs et de la commission.

== POULE D :

Match n° 52544.1 : **PALUDS DE NOVES 1 / ST JEAN GRES/FONTVIEILLE 1** est reporté par la Commission suite aux intempéries, au **17/11/2018 à 14h30**.

CHAMPIONNAT U18F – D1

Vous trouverez sur le site du District en rubrique « Compétitions », le championnat U18F.

Championnat U18F comprenant 2 Poules de niveau formées d'après le classement des brassages : sélection des deux premiers de chaque poule et des deux meilleurs troisièmes :

- **Poule Promotion** : Une seule équipe par club (Règlements Généraux).
- **Poule Espoir**

CHAMPIONNAT ADULTES À 8 – D2

== POULE A :

VAISON FF / DENTELLES FC : La Commission vous demande de trouver une date de report **avant le 20/11/2018** pour votre match n° 52312.1 : **VAISON FF 1 / DENTELLES FC 1** du 04/11/2018.

Si aucun accord n'est trouvé, la Commission en fixera une.

Match n° 52320.1 : **LAPALUD US 1 / CABANNE CO 1** du 25/11/2018 se jouera à **13h00 sur le stade Ceppini**. Accords des 2 clubs et de la Commission.

== POULE B :

MOURIES ENT – CAVAILLON PHENIX FEM. : La Commission vous demande de trouver une date de report **avant le 20/11/2018** pour votre match n° 52312.1 : **MOURIES ENT 1 / CAVAILLON PHENIX FEM. 1** du 09/11/2018.

Si aucun accord n'est trouvé, la Commission en fixera une.

SECTEUR COUPES

REGLEMENTS DES COUPES

En cas d'indisponibilité d'utiliser leur terrain, les clubs recevants doivent impérativement fournir un terrain de repli ou inverser la rencontre **avec l'accord du club adverse, sous peine de match perdu.**

TIRAGE COUPE

En présence de la Commission Féminine

Clubs présents : CADEROUSSE US, COURTHEZON SC.

Sur le terrain du premier nommé.

1^{ER} TOUR COUPE GRIOLET (U18F) 1^{ER} TOUR COUPE GRAND VAUCLUSE (U15F)

Matches à jouer le 01/12/2018 à 14h30.

Le tirage est consultable sur le site du District.

COUPE PAUL CHABAS

SORGUES ESP 1 / CADEROUSSE US 1 du 11/11/2018 est reporté par la Commission suite aux intempéries, au **25/11/2018 à 10h30**.

LES ANGLÉS EMAF 1 / PIOLENC AS 1 du 11/11/2018 est reporté par la Commission suite aux intempéries, au **25/11/2018 à 10h30**.

COMMISSION DU FOOTBALL ANIMATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Vendredi 09 Novembre 2018

Présents : MM. BATTISTA (Président), COMBE, LAURENT, MAUREAU, THIABAUD, VOULET.

Assistent : MM. GRAUGNARD (CTD), NOUGUIER (BMF), GUIZZARDI (Délégué du Comité Direction).

Excusés : Mme CHAMBON (CTD DAP), MM. PLUQUET, PLUOT, ZANDOMENEGHI.

REPORTS DES RENCONTRES DU 10 NOVEMBRE 2018

- **U8/U9** : à déterminer par le club organisateur en accord, avec les clubs concernés (à jouer avant le 12/01).
- **U10/U11** : à jouer le 12/01 (ou avant avec accord des 3 clubs et de la Commission du Foot Animation).
- **U12/U13** : à jouer le 26/01 (ou avant avec accord des 2 clubs et de la Commission du Foot Animation).

CATEGORIE U12-U13

Calendrier Prévisionnel U12/U13 Saison 2018/2019			
Date	Forme de pratiques	Date	Forme de pratiques
08-sept	Réunion éducateurs	19-janv	J6
15-sept		26-janv	Rattrapages
22-sept	Brassages	02-févr	J7
29-sept	Brassages	09-févr	
06-oct	Brassages	16-févr.	
13-oct	Brassages	23-févr	
20-oct	Rattrapages brassages	2-mars	J1
27-oct		09-mars	Finale Challenge U13 ou Rattrapages
03-nov		16-mars	J2
10-nov	J1	23-mars	Finale Départementale Festival Foot ou Rattrapages
17-nov	1er tour Festival Foot	30-mars	J3
24-nov	J2	06-avr	J4
01-déc	J3	13-avr.	
08-déc	J4	20-avr	
15-déc	J5	27-avr.	Finale Régionale Festival Foot ou Rattrapages
22-déc		04-mai	J5
29-déc		11-mai	J6
05-janv		18-mai	J7
12-janv	2ème tour Festival Foot ou Challenge Départemental	25-mai	Rattrapages

1ER TOUR FESTIVAL FOOT U13

Le club en lettre A reçoit et organise le plateau selon le règlement inscrit sur la feuille de match.

Le 1^{er} de la Poule est qualifié pour le **2^{ème} Tour du Festival Foot U13**.

Le 2^{ème} de la Poule est qualifié pour le **1^{er} Tour du Challenge Départemental**.

POULE 1		POULE 2		POULE 3		POULE 4	
A	ETOILE AUBUNE 4	A	JS VISAN 1	A	FC DENTELLES 2	A	SC JONQUIERES 3
B	ESP SORGUES 1	B	FC DENTELLES 1	B	ETOILE AUBUNE 1	B	SC COURTHEZON 1
C	FC CARPENTRAS 1	C	AUTRE PROVENCE 1	C	RC PROVENCE 1	C	ETOILE AUBUNE 2
D	FC ORANGE 2	D	FC NYONS 2	D	AS PIOLENC 1	D	US CADEROUSSE 1
E	JS COMTAT VENAISSIN 1	E	US VALREAS 1	E	CS SARRIANS 1	E	AS CAMARET 2

POULE 5		POULE 6		POULE 7		POULE 8	
A	AUTRE PROVENCE 2	A	CS SARRIANS 2	A	FC VENTOUX SUD 2	A	CFC AVIGNON 3
B	AS CAMARET 1	B	SC JONQUIERES 1	B	O MONTEUX 3	B	FC AVIGNON OUEST 1
C	FC NYONS 1	C	VENTOUX SUD 1	C	US ST DIDIER 1	C	AS BEDARRIDES 2
D	O VAISON 1	D	US GRES D'ORANGE 1	D	RG MALAUCENE 1	D	FC ENTRAIGUES 1
E	RC PROVENCE 2	E	FC ORANGE 3	E	SC CAROMB 1	E	O MONTEUX 4

POULE 9		POULE 10		POULE 11		POULE 12	
A	US AVIGNON 2	A	EXEMPT	A	FC VILLENEUVE 4	A	ESP SORGUES 4
B	ACS MORIERES 2	B	AC AVIGNON 1	B	AC AVIGNON 3	B	FC DENTELLES 2
C	FC AVIGNON OUEST 2	C	US AVIGNON 1	C	CFC AVIGNON 4	C	AS BEDARRIDES 1
D	AC VEDENE 3	D	US LE PONTET 3	D	ESP SORGUES 3	D	SC COURTHEZON 2
E	SC GADAGNE 1	E	SC COURTHEZON 3	E	O. MONTEUX 5	E	SC JONQUIERES 2

POULE 13		POULE 14		POULE 15		POULE 16	
A	ACS MORIERES 3	A	EXEMPT	A	SDE MAILLANE 2	A	ENT GRAVESON
B	SC MONTFAVET 1	B	O MONTEUX 1	B	FA CHATEAURENARD 1	B	SDE MAILLANE 1
C	AC VEDENE 2	C	SO VELLERON 1	C	AS ST REMY 2	C	ENT JEAN DU GRES 1
D	ESP PERNES 3	D	US LE THOR 1	D	FC MOLLEGES 1	D	AC AVIGNON 2
E	US ST SATURNIN 1	E	FC CARPENTRAS 2	E	ASVB MAUSSANE 1	E	ES BOULBON 1

POULE 17		POULE 18		POULE 19		POULE 20	
A	O EYRAGUES 2	A	CO CABANNES 1	A	FA VAL DURANCE 2	A	O BARBENTANE 2
B	AS ST REMY 1	B	AC VEDENE 1	B	US TOUR D'AIGUES 2	B	FC VILLENEUVE 1
C	FC TARASCON 1	C	O EYRAGUES 1	C	USR PERTUIS 1	C	FC TARASCON 2
D	AC AVIGNON 4	D	US LE PONTET 2	D	US PLAN D'ORGON 1	D	FA CHATEAURENARD 2
E		E		E		E	

POULE 21		POULE 22		POULE 23		POULE 24	
A	FA CHATEAURENARD 3	A	FC CALAVON 4	A	USR PERTUIS 2	A	US TOUR D'AIGUES 3
B	US LE PONTET 1	B	ARC CAVAILLON 1	B	US TOUR D'AIGUES 1	B	ENT SUD LUBERON 1
C	O BARBENTANE 1	C	OM LUBERON 1	C	SUD LUBERON 2	C	FC CHEVAL BLANC 1
D	ARC CAVAILLON 2	D	GOULT ROUSSILLON 2	D	SOC VILLELAURE 1	D	FC LES VIGNERES 1
E		E		E		E	PAYS D'APT 1

POULE 25		POULE 26		POULE 27		POULE 28	
A	FC CAUMONT 1	A	US LE THOR 2	A	PAYS D'APT 2	A	GOULT ROUSSILLON 3
B	ESP SORGUES 2	B	FC CALAVON 1	B	FC CALAVON 2	B	BC ISLE 2
C	FA VAL DURANCE 1	C	ESP PERNES 2	C	FC CHEVAL BLANC 2	C	FC CALAVON 3
D	ACS MORIERES 1	D	GOULT ROUSSILLON 1	D	BC ISLE 1	D	GORDES 1
E		E		E		E	

POULE 29		POULE 30		POULE 31		POULE 32	
A	SC ROGNONAS 1	A	GJ MONDRAGON MORNAS	A	ST DIDIER 2	A	FC VILLENEUVE 3
B	CFC AVIGNON 2	B	FC ORANGE 1	B	O MONTEUX 2	B	CFC AVIGNON 1
C	FC VILLENEUVE 2	C	US LAPALUD 1	C	ESP PERNES 1	C	EMAF LES ANGLES 1
D	O NOVES 1	D	AS PIOLENC 2	D	ETOILE AUBUNE 3	D	SC MONTFAVET 2
E		E	US GRES D'ORANGE 2	E		E	

CATEGORIE U10-U11

Calendrier Prévisionnel U10-U11 Saison 2017/2018

Date	Forme de pratiques	Date	Forme de pratiques
15-sept	Rentrée du Foot	26-janv	Challenge Départemental
22-sept		02-févr	7
29-sept	Brassages	09-févr	
06-oct	Brassages	16-févr	
13-oct	Brassages	23-févr	
20-oct	Ratt	02-mars	1
27-oct		09-mars	2
03-nov		16-mars	Journée Dép. clubs labellisés ou Ratt
10-nov	1	23-mars	3
17-nov	2	30-mars	4
24-nov	3	06-avr	Journée Reg. clubs labellisés ou Ratt
01-déc	Challenge Départemental	13-avr	
08-déc	4	20-avr	
15-déc	5	27-avr	5
22-déc		04-mai	Finale Challenge Départemental
29-déc		11-mai	6
05-janv		18-mai	7
12-janv	Ratt	25-mai	Ratt
19-janv	6	01-juin	

NIVEAU 1

POULE 1	
A	AC VEDENE 1
B	O. MONTEUX 1
C	ESP. SORGUES 1
D	BC ISLE 1
E	JS COMTAT VENAISSIN 1
F	FC DENTELLES 1
G	FC CALAVON 1
H	AS PIOLENC 1
I	FC AVIGNON OUEST 1
J	AC AVIGNON 1
K	SC JONQUIERES 1
L	FA CHATEAURENARD 1
M	US TOUR AIGUES 1
N	O. BARBENTANE 1
O	SO VELLERON 1

NIVEAU 2

POULE 2		POULE 3		POULE 4	
A	ESP. PERNES 1	A	AS ST REMY 1	A	US LE PONTET 1
B	FC ENTRAIGUES 1	B	FC MOLLEGES 1	B	EMAF LES ANGLES 1

Suite POULE 2		Suite POULE 3		Suite POULE 4	
C	FC DENTELLES 3	C	ESVB MAUSSANE 1	C	AC AVIGNON 3
D	FC DENTELLES 2	D	O. EYRAGUES 1	D	CFC AVIGNON 1
E	US ST DIDIER 1	E	SUD LUBERON 1	E	US AVIGNON 1
F	FC CARPENTRAS 1	F	ENT. ST JEAN GRES 1	F	FC VILLENEUVE 1
G	FC VENTOUX SUD 1	G	SC ROGNONAS 1	G	SC MONTFAVET 1
H	ESP. PERNES 2	H	ESP. MOURIES 1	H	ACS MORIERES 1
I	ETOILE AUBUNE 1	I	O. NOVES 1	I	AC VEDENE 3
J	RG MALAUCENE 1	J	FC TARASCON 1	J	FC CALAVON 2
K	O. MONTEUX 3	K	AS ST REMY 2	K	ARC CAVAILLON 1
L	SC COURTHEZON 1	L	ES BOULBON 1	L	US LE THOR 1
M	AS CAMARET 1	M	ENT. GRAVESON 1	M	SC GADAGNE 1
N	US ORANGE GRES 1	N	SDE MAILLANE 1	N	US ST SATURNIN 1
O	AC VEDENE 2	O	FC CHEVAL BLANC 1	O	US LE PONTET 2

NIVEAU 3

POULE 5		POULE 6		POULE 7		POULE 8 (U10)	
A	RB BOLLENE 2	A	FC ORANGE 1	A	CADENET LUBERON 1	A	BC ISLE 2
B	US LAPALUD 2	B	FC ORANGE 2	B	PAYS D'APT 1	B	ARC CAVAILLON 2
C	AS CAMARET 2	C	US CADEROUSSE 1	C	FA VAL DURANCE 1	C	ACS MORIERES 2
D	US AUTRE PROVENCE 1	D	US ORANGE GRES 2	D	FC CHEVAL BLANC 2	D	O. MONTEUX 2
E	US VALREAS 1	E	SC JONQUIERES 2	E	SC GADAGNE 2	E	AC AVIGNON 2
F	US BOUCHET 1	F	FC ENTRAIGUES 2	F	USR PERTUIS 1	F	O. BARBENTANE 2
G	JS COMTAT VENAISSIN 2	G	FC CALAVON 3	G	ESP. GORDES 1	G	ESP. SORGUES 2
H	AS PIOLENC 2	H	US CADEROUSSE 2	H	BONNIEUX LACOSTE 1	H	US AVIGNON 2
I	AS CAMARET 3	I	SC COURTHEZON 2	I	SUD LUBERON 2	I	CFC AVIGNON 2
J	RB BOLLENE 1	J	AS BEDARRIDES 1	J	FC LES VIGNERES 1	J	SO VELLERON 2
K	FC NYONS 1	K	CS SARRIANS 1	K	FC CAUMONT 1	K	EMAF LES ANGLES 2
L	RC PROVENCE 1	L	CFC AVIGNON 3	L	OM LUBERON 1	L	ENT. ST JEAN GRES 2
M	MONDRAGON MORNAS 1	M	US LE PONTET 3	M	SOC VILLELAURE 1	M	FC VENTOUX SUD 2
N	US LAPALUD 1	N	ESP. SORGUES 3	N	GOULT ROUSSILON 1	N	FA CHATEAURENARD 2
O	O. VAISON 1	O	FC VENTOUX SUD 3	O	US PLAN D'ORGON 1	O	US TOUR AIGUES 2

NIVEAU 4

POULE 9		POULE 10		POULE 11		POULE 12	
A	RG MALAUCENE 2	A		A	CFC AVIGNON 4	A	ARC CAVAILLON 3
B	US ST DIDIER 2	B	CO CABANNES 1	B	SC MONTFAVET 2	B	FC CALAVON 4
C	ESP. PERNES 3	C	FC MOLLEGES 2	C	CFC AVIGNON 5	C	FC CHEVAL BLANC 3
D	FC VENTOUX SUD 4	D	FC VILLENEUVE 2	D	US AVIGNON 3	D	PAYS D'APT 2
E	SC CAROMB 1	E	O. BARBENTANE 3	E	FC VILLENEUVE 3	E	USR PERTUIS 2
F	FC CARPENTRAS 2	F	SDE MAILLANE 2	F	FC AVIGNON OUEST 2	F	SUD LUBERON 3
G	O. VAISON 2	G	ST ETIENNE DU GRES 1	G	FC VILLENEUVE 4	G	US TOUR AIGUES 3
H		H	ESP. MOURIES 2	H	US LE PONTET 4	H	SOC VELLERON 3
I	SC ALTHEN	I	FC TARASCON 2	I	AC AVIGNON 4	I	FA VAL DURANCE 2
J	ETOILE AUBUNE 3	J	ENT. ST JEAN GRES 3	J	FC AVIGNON OUEST 3	J	US PLAN D'ORGON 2
K	O. MONTEUX 4	K	FA CHATEAURENARD 3	K	EMAF LES ANGLES 4	K	BC ISLE 3
L	ACS MORIERES 3	L	O. NOVES 2	L	US AVIGNON 4	L	US LE THOR 2
M	ESP. SORGUES 4	M		M		M	
N	MONDRAGON MORNAS 2	N		N		N	
O	SC JONQUIERES 3	O		O		O	

GRILLE DES RENCONTRES

La feuille de match est à télécharger sur le site du District dans la rubrique « DOCUMENTS » puis « INFOS PRATIQUES » et « FOOTBALL ANIMATION ».

Cette grille vous permettra de rencontrer toutes les équipes de votre Poule au minimum 1 fois. Si la lettre qui reçoit est EXEMPT, c'est la lettre suivante dans le tableau qui recevra.

1^{ère} Journée 10/11/2018	Chez A avec B et C	Chez D avec H et L	Chez E avec I et J	Chez F avec G et K	Chez M avec N et O
---	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

2^{ème} Journée 17/11/2018	Chez J avec A et M	Chez L avec B et F	Chez C avec H et K	Chez I avec N et D	Chez O avec G et E
3^{ème} Journée 24/11/2018	Chez H avec A et E	Chez B avec G et M	Chez I avec C et L	Chez K avec O et D	Chez N avec F et J
4^{ème} Journée 08/12/2018	Chez A avec F et I	Chez E avec B et K	Chez D avec M et C	Chez J avec H et O	Chez G avec L et N
5^{ème} Journée 15/12/2018	Chez L avec O et A	Chez H avec N et B	Chez C avec G et J	Chez F avec D et E	Chez M avec I et K
6^{ème} Journée 19/01/2019	Chez K avec N et A	Chez B avec D et J	Chez O avec F et C	Chez G avec H et I	Chez L avec M et E
7^{ème} Journée 02/02/2019	Chez A avec D et G	Chez B avec I et O	Chez N avec C et E	Chez J avec K et L	Chez F avec H et M

1ER TOUR DU CHALLENGE DEPARTEMENTAL

Les matchs se jouent le samedi 1er décembre.

Le club en lettre A reçoit et organise le plateau selon le règlement inscrit sur la feuille de match.

Le 1^{er} de la Poule est qualifié pour le **2^{ème} Tour**.

La feuille de match est à télécharger dans la rubrique Documents puis Infos Pratiques.

CATEGORIE U8-U9

Calendrier Prévisionnel U8-U9 Saison 2018/2019

Date	Forme de pratiques	Date	Forme de pratiques
22/9	Rentrée du Foot	19/1	
29/9		26/1	Plateau 6
6/10	Plateau 1 chez A	2/2	
13/10		9/2	
20/10		16/2	
27/10		23/2	
3/11		2/3	Plateau 7
10/11	Plateau 2 chez B	9/3	
17/11		16/3	Plateau 8
24/11	Plateau 3 chez C	23/3	
1/12		30/3	Plateau 9
8/12	Plateau 4 chez D	6/4	
15/12		13/4	
22/12		20/4	
29/12		27/4	Plateau 10
5/1		4/5	
12/1	Plateau 5 chez E	11/5	Journée Nationale des Débutants

CORRESPONDANCES

Poule 4 : **FC ENTRAIGUES 3** rentre en lettre **K**.

Poule 23 : **RG MALAUCENE 2** se retire.

Poule 21 : **FC NYONS** rentre en lettre **H**.

Poule 22 : **COURTHEZON 4** rentre en lettre **J**.

POULES U8/U9

POULE 1

A	VALREAS US 1
B	VISAN JS 1
C	BOSQUETAINE US 1
D	VAISON O. 1
E	AUTRE PROVENCE U.S 1
F	VISAN JS 2
G	VAISON O. 2
H	VISAN JS 3
I	R.C PROVENCE 3
J	R.C PROVENCE 4
K	AUTRE PROVENCE U.S 2

POULE 2

A	CADEROUSSE US 1
B	JONQUIERES SC 1
C	VEDENE AC 3
D	BEDARRIDES AS 1
E	E.AUBUNE 2
F	JONQUIERES SC 2
G	BEDARRIDES AS 2
H	VEDENE AC 4
I	JONQUIERES SC 3
J	E.AUBUNE 3

POULE 3

A	R.C PROVENCE 1
B	PIOLENC AS 1
C	BOLLENE RCB 1
D	COMTAT VENAISSIN JS 3
E	R.C PROVENCE 2
F	PIOLENC AS 2
G	BOLLENE RCB 2
H	PIOLENC AS 3
I	BOLLENE RCB 3
J	

POULE 4

A	MALAUCENE RG 1
B	CAROMB SC 1
C	SARRIANS COM 2
D	CARPENTRAS F.C. 2
E	ALTHEN SC 1
F	ENTRAIGUES FC 1
G	SARRIANS COM 3
H	CARPENTRAS F.C. 3
I	ENTRAIGUES FC 2
J	MALAUCENE RG 2
K	FC ENTRAIGUES 3

POULE 5

A	TARASCON FC 1
B	GRAVESON ENT 1
C	ROGNONAS SC 1
D	
E	BOULBON ES 1
F	TARASCON FC 2
G	BOULBON ES 2
H	TARASCON FC 3
I	
J	

POULE 6

A	MONTFAVET SC 1
B	ST SAT AVIGNON US 1
C	AVIGNON OUEST F.C 1
D	MONTFAVET SC 2
E	ST SAT AVIGNON US 2
F	AVIGNON OUEST F.C 2
G	AVIGNON OUEST F.C 3
H	LES ANGLES EMAF 1
I	LES ANGLES EMAF 2
J	ST SAT AVIGNON US 3

POULE 7

A	PLAN D'ORGON 1
B	C. O. CABANNAIS 1
C	ST ANDIOL O. 1
D	CHEVAL BLANC FC 1
E	MOLLEGES FC 1
F	PLAN D'ORGON 2
G	C. O. CABANNAIS 2
H	CHEVAL BLANC FC 2
I	PLAN D'ORGON 3
J	ST ANDIOL O. 2
K	CHEVAL BLANC FC 3
L	C. O. CABANNAIS 3

POULE 8

A	ST JEAN GRES FONTV. 1
B	AUREILLE FC 1
C	MAUSSANE ESVB 1
D	VAL DURANCE FA 1
E	MOURIES ENT. 1
F	ST JEAN GRES FONTV. 2
G	AUREILLE FC 2
H	MAUSSANE ESVB 2
I	VAL DURANCE FA 2
J	MOURIES ENT. 2

POULE 9

A	LES VIGNERES FC 1
B	LE THOR U.S 1
C	SC GADAGNE 2
D	LE THOR U.S 2
E	SC GADAGNE 3
F	
G	
H	
I	
J	

POULE 10

A	PAYS D'APT 1
B	GORDES ESP. 1
C	BONNIEUX LACOSTE ASJ 1
D	GOULT ROUSSILLON 1
E	PAYS D'APT 2
F	GOULT ROUSSILLON 2
G	PAYS D'APT 3
H	BONNIEUX LACOSTE ASJ 2
I	
J	

POULE 11

A	ET.S.CUCURON 1
B	VILLELAURE SOC 1
C	FOOTBALL CADENET LUB 1
D	SUD LUBERON ENT. S. 1
E	OPPEDE MAUBEC 1
F	FOOTBALL CADENET LUB 2
G	SUD LUBERON ENT. S. 2
H	VILLELAURE SOC 2
I	
J	

POULE U9

POULE 12

A	MONDRAGON MORNAS 1
B	LAPALUD US 1
C	COMTAT VENAISSIN JS 1
D	CAMARET AS 1
E	MONDRAGON MORNAS 2
F	LAPALUD US 2
G	COMTAT VENAISSIN JS 2
H	CAMARET AS 2
I	
J	

POULE 13

A	COURTHEZON SC 1
B	ORANGE FC 1
C	ORANGE GRES US 1
D	DENTELLES FC 1
E	SARRIANS COM 1
F	E.AUBUNE 1
G	ORANGE FC 2
H	DENTELLES FC 2
I	ORANGE GRES US 2
J	

POULE 14

A	PERNES ESP 1
B	MONTEUX O. 1
C	VENTOUX SUD FC M/B 1
D	VEDENE AC 1
E	PERNES ESP 2
F	MONTEUX O. 2
G	VENTOUX SUD FC M/B 2
H	VEDENE AC 2
I	MONTEUX O. 3
J	VENTOUX SUD FC M/B 3

POULE 15

A	CARPENTRAS F.C. 1
B	PERNES ESP 3
C	ST DIDIER US 1
D	PERNES ESP 4
E	MORIERES ACS 1
F	MORIERES ACS 2
G	ISLE BC 3
H	CAUMONT FC 1
I	CAUMONT FC 2
J	

POULE 16

A	VILLENEUVE FC 1
B	AVENIR CLUB AVIGNON 1
C	LE PONTET US 1
D	SORGUES ESP 1
E	VILLENEUVE FC 2
F	AVENIR CLUB AVIGNON 2
G	LE PONTET US 2
H	SORGUES ESP 2
I	LE PONTET US 3
J	SORGUES ESP 3

POULE 17

A	AVIGNON CFC 1
B	AVIGNON US 1
C	AVIGNON CFC 2
D	AVENIR CLUB AVIGNON 3
E	AVIGNON US 2
F	AVENIR CLUB AVIGNON 4
G	AVIGNON CFC 3
H	LES ANGLES EMAF 3
I	
J	

POULE 18

A	BARBENTANE O. 1
B	MAILLANE SDE 1
C	NOVES O. 1
D	ST REMY AS 1
E	CHATEAURENARD FA 1
F	BARBENTANE O. 2
G	MAILLANE SDE 2
H	NOVES O. 2
I	ST REMY AS 2
J	EYRAGUES O. 1

POULE 19

A	CALAVON FC 1
B	ISLE BC 1
C	GADAGNE SC 1
D	VELLERON SO 1
E	CAVAILLON ARC 1
F	CALAVON FC 2
G	ISLE BC 2
H	VELLERON SO 2
I	CALAVON FC 3
J	CAVAILLON ARC 2

POULE 20

A	PERTUIS USR 1
B	TOUR AIGUES US 1
C	
D	TOUR AIGUES US 2
E	PERTUIS USR 3
F	TOUR AIGUES US 3
G	
H	
I	
J	

POULES U8

POULE 21

A	LAPALUD US 3
B	MONDRAGON MORNAS 3
C	CAMARET AS 3
D	ORANGE FC 3
E	LAPALUD US 4
F	MONDRAGON MORNAS 4
G	CAMARET AS 4
H	NYONS FC 1
I	
J	

POULE 22

A	ORANGE GRES US 3
B	COURTHEZON SC 2
C	DENTELLES FC 3
D	MONTEUX O. 4
E	ORANGE GRES US 4
F	COURTHEZON SC 3
G	DENTELLES FC 4
H	MONTEUX O. 5
I	MONTEUX O. 6
J	COURTHEZON SC 4

POULE 23

A	EXEMPT
B	VENTOUX SUD FC M/B 4
C	PERNES ESP 5
D	ST DIDIER US 2
E	VENTOUX SUD FC M/B 5
F	PERNES ESP 6
G	ST DIDIER US 3
H	VENTOUX SUD FC M/B 6
I	
J	

POULE 24

A	AVENIR CLUB AVIGNON 5
B	VILLENEUVE FC 3
C	SORGUES ESP 4
D	LE PONTET US 4
E	AVENIR CLUB AVIGNON 6
F	VILLENEUVE FC 4
G	SORGUES ESP 5
H	LE PONTET US 5
I	SORGUES ESP 6
J	AVIGNON CFC 7

POULE 25

A	AVIGNON US 3
B	AVIGNON CFC 4
C	AVENIR CLUB AVIGNON 7
D	MORIERES ACS 3
E	AVIGNON CFC 5
F	AVENIR CLUB AVIGNON 8
G	AVIGNON US 4
H	AVIGNON CFC 6
I	MORIERES ACS 4
J	MORIERES ACS 5

POULE 26

A	BARBENTANE O. 3
B	MAILLANE SDE 3
C	NOVES O. 3
D	ST REMY AS 3
E	CHATEAURENARD FA 2
F	BARBENTANE O. 4
G	MAILLANE SDE 4
H	NOVES O. 4
I	CHATEAURENARD FA 3
J	EYRAGUES O. 2

POULE 27

A	VELLERON SO 3
B	CALAVON FC 4
C	ISLE BC 3
D	CAUMONT F.C 3
E	VELLERON SO 4

POULE 28

A	TOUR AIGUES US 4
B	PERTUIS USR 2
C	TOUR AIGUES US 5
D	PERTUIS USR 4
E	TOUR AIGUES US 6

Suite POULE 27	
F	ISLE BC 4
G	CALAVON FC 5
H	CALAVON FC 6
I	CAVAILLON ARC 3
J	CAVAILLON ARC 4
K	FC CHEVAL BLANC 4
L	FA VAL DURANCE 3

Suite POULE 28	
F	TOUR AIGUES US 7
G	
H	
I	
J	

CATEGORIE U6/U7

Calendrier Prévisionnel U6-U7 Saison 2018/2019
--

Date	Forme de pratiques	Date	Forme de pratiques
29/9	Rentrée du Foot	26/1	
6/10		2/2	Plateau 6
13/10	Plateau 1 chez A	9/2	
20/10		16/2	
27/10		23/2	
3/11		2/3	
10/11		9/3	Plateau 7
17/11	Plateau 2 chez B	16/3	
24/11		23/3	Plateau 8
1/12	Plateau 3 chez C	30/3	
8/12		6/4	Plateau 9
15/12	Plateau 4 chez D	13/4	
22/12		20/4	
29/12		27/4	
5/1		4/5	Plateau 10
12/1		11/5	
19/1	Plateau 5 chez E	18/5	Journée Nationale des Débutants

CORRESPONDANCES

Poule 17 : **FC ENTRAIGUES** suppression 2^{ème} équipe.

Poule 1 : **AS BEDARRIDES** se retire en rentre en **Poule 17 lettre I**.

Poule 19 : **SDE MAILLANE 2** rentre en **Poule 19 lettre I**.

POULES U7

POULE 1	
A	CAMARET AS 1
B	COURTHEZON SC 1
C	JONQUIERES SC 1

POULE 2	
A	MONTEUX O. 1
B	PERNES ESP 1
C	VENTOUX SUD FC M/B 1

POULE 3	
A	AVENIR CLUB AVIGNON 1
B	AVIGNON CFC 1
C	AVIGNON OUEST F.C 1

Suite POULE 1	
D	LAPALUD US 1
E	EXEMPT
F	CAMARET AS 2
G	COURTHEZON SC 2
H	CAMARET AS 3
I	
J	

Suite POULE 2	
D	MALAUCENE RG 1
E	VEDENE AC 1
F	MONTEUX O. 2
G	PERNES ESP 2
H	VENTOUX SUD FC M/B 2
I	MONTEUX O. 3
J	VEDENE AC 2

Suite POULE 3	
D	
E	
F	AVENIR CLUB AVIGNON 2
G	AVIGNON CFC 2
H	AVIGNON OUEST F.C 2
I	
J	

POULE 4	
A	
B	CAUMONT F.C 1
C	ISLE BC 1
D	CALAVON FC 1
E	CAVAILLON ARC 1
F	CALAVON FC 2
G	CAVAILLON ARC 2
H	ISLE BC 2
I	
J	

POULE 5	
A	TOUR AIGUES US 1
B	PERTUIS USR 1
C	
D	TOUR AIGUES US 2
E	PERTUIS USR 2
F	TOUR AIGUES US 3
G	
H	
I	
J	

POULE 6	
A	MORIERES ACS 1
B	
C	LE PONTET US 1
D	SORGUES ESP 1
E	MORIERES ACS 2
F	
G	LE PONTET US 2
H	SORGUES ESP 2
I	SORGUES ESP 3
J	

POULES U6

POULE 7	
A	LAPALUD US 3
B	CAMARET AS 4
C	FC DENTELLES 2
D	JONQUIERES SC 2
E	LAPALUD US 2
F	CAMARET AS 5
G	
H	
I	
J	

POULE 8	
A	PERNES ESP 3
B	BEDARRIDES AS 2
C	SORGUES ESP 4
D	MORIERES ACS 3
E	LE PONTET US 3
F	SORGUES ESP 5
G	MORIERES ACS 4
H	LE PONTET US 4
I	
J	

POULE 9	
A	BARBENTANE O. 2
B	AVENIR CLUB AVIGNON 3
C	
D	
E	AVIGNON CFC 3
F	BARBENTANE O. 3
G	AVIGNON CFC 4
H	
I	
J	

POULE 10	
A	CAVAILLON ARC 3
B	CALAVON FC 3
C	CAUMONT F.C 2
D	
E	CALAVON FC 4
F	ISLE BC 3
G	
H	
I	
J	

POULE 11	
A	PERTUIS USR 3
B	
C	TOUR AIGUES US 4
D	PERTUIS USR 4
E	TOUR AIGUES US 5
F	TOUR AIGUES US 6
G	
H	
I	
J	

POULES U6/U7

POULE 12	
A	NYONS FC 1
B	SAHUNE AS 1
C	VAISON O. 1
D	VALREAS US 1
E	VISAN JS 1
F	AUTRE PROVENCE U.S 1
G	VAISON O. 2
H	
I	
J	

POULE 13	
A	BOLLENE RCB 1
B	COMTAT VENAISSIN JS 1
C	R.C PROVENCE 1
D	MONDRAGON MORNAS 1
E	PIOLENC AS 1
F	BOLLENE RCB 2
G	R.C PROVENCE 2
H	MONDRAGON MORNAS 2
I	PIOLENC AS 2
J	

POULE 14	
A	ORANGE FC 1
B	CADEROUSSE US 1
C	ORANGE GRES US 1
D	DENTELLES FC 1
E	JONQUIERES SC 3
F	ORANGE FC 2
G	ORANGE GRES US 2
H	ORANGE GRES US 3
I	CADEROUSSE US 2
J	CADEROUSSE US 3

POULE 15	
A	CAROMB SC 1
B	E.AUBUNE 1
C	SARRIANS COM 1
D	CARPENTRAS F.C. 1
E	ST DIDIER US 1

POULE 16	
A	LES ANGLES EMAF 1
B	AVIGNON US 1
C	MONTFAVET SC 1
D	VILLENEUVE FC 1
E	U.S BARTHELASSE 1

POULE 17	
A	EXEMPT
B	VELLERON SO 1
C	ENTRAIGUES FC 1
D	ALTHEN SC 1
E	ST SAT AVIGNON US 1

Suite POULE 15	
F	E.AUBUNE 2
G	CARPENTRAS F.C. 2
H	MALAUCENE RG 2
I	
J	

Suite POULE 16	
F	LES ANGLES EMAF 2
G	AVIGNON US 2
H	VILLENEUVE FC 2
I	AVIGNON US 3
J	MONTFAVET SC 2

Suite POULE 17	
F	GADAGNE SC 1
G	GADAGNE SC 2
H	LE THOR U.S 1
I	BEDARRIDES AS 1
J	

POULE 18	
A	MOURIES ENT 1
B	AUREILLE FC 1
C	MAUSSANE ES 1
D	ST JEAN GRES FONTV. 4
E	
F	MOURIES ENT 2
G	ST JEAN GRES FONTV. 5
H	
I	
J	

POULE 19	
A	TARASCON FC 1
B	ST JEAN GRES FONTV. 1
C	ST REMY AS 1
D	MAILLANE SDE 1
E	TARASCON FC 2
F	ST JEAN GRES FONTV. 2
G	ST JEAN GRES FONTV. 3
H	ST REMY AS 2
I	MAILLANE SDE 2
J	

POULE 20	
A	CHEVAL BLANC FC 1
B	PLAN D'ORGON 1
C	MOLLEGES FC 1
D	ST ANDIOL O. 1
E	CO CABANNAIS 1
F	CHEVAL BLANC FC 2
G	PLAN D'ORGON 2
H	CO CABANNAIS 2
I	CHEVAL BLANC FC 3
J	EYGALIERES US 1

POULE 21	
A	AV.GOULT ROUSSILLON 1
B	SUD LUBERON ENT. S. 1
C	CUCURON ES 1
D	VILLELAURE SOC 1
E	PAYS D'APT 1
F	SUD LUBERON ENT. S. 2
G	
H	
I	
J	

POULE 22	
A	CHATEAURENARD FA 1
B	EYRAGUES O. 1
C	ROGNONAS SC 1
D	GRAVESON ENT 1
E	NOVES O. 1
F	CHATEAURENARD FA 2
G	CHATEAURENARD FA 3
H	GRAVESON ENT 2
I	GRAVESON ENT 3
J	NOVES O. 2
K	BARBENTANE O. 1

COMMISSION TECHNIQUE

DISPOSITIF de FORMATION de l'ENCADREMENT des CLUBS, Saison 2018/2019

**Formule (4 jours) : Certificat Fédéral de Football 1 - 2 - 3 - 4 ou
Formule (2 jours) : Module U7 (1 jour) - U9 - U11 - U13 - U15 - U19 - Séniors - GB**

La Commission Technique du District GRAND VAUCLUSE de Football organise des stages de formation aux certificats fédéraux à destination de l'encadrement des clubs sous la forme de stages continus ou sous la forme modulaire.

Les dates de FORMATION ou les FORMULES sont susceptibles de nouvelles programmations ou de modifications en fonction des possibilités d'organisation, des besoins des clubs, du calendrier régional ou directives de la DTN.

Les dates des CERTIFICATIONS (inscription volontaire des candidats) seront proposées pour la validation des formations par la Ligue de la Méditerranée (9 dates dans la saison).

RENSEIGNEMENTS

Après du CTD, Ludovic GRAUGNARD (04 90 80 63 12 / 06 73 86 35 52)
District GRAND VAUCLUSE de FOOTBALL
Clos des bastides – Chemin Bel Air – C.S. 70121 - 84144 MONTFAVET Cedex
Tel : 04 90 80 63 00 – Fax : 04 90 80 63 03 – Mail : secretariat@grandvaucluse.fff.fr

INSCRIPTIONS aux formations

Via Site Internet du District

Cliquez sur l'onglet «Technique» «Formations de cadres» «Inscriptions»

	Module GB Découverte Ou CFF4 ...	C.F.F.1 ou <u>Module U9</u> ou <u>Module U11</u>	C.F.F.2 ou <u>Module U13</u> ou <u>Module U15</u>	C.F.F.3 ou <u>Module U17/U19</u> ou <u>Module SENIOR</u>
ORGANISATION	Différentes formules pourront être proposées : (4 jours en continu, 2 jours à suivre, 2 journées discontinues, ...). Le nombre de places en formation est limité.			
INSCRIPTIONS	NB : l'entrée en formation est libre. Exemple : je peux commencer par suivre le module U15, puis faire le module U9, puis le module SENIOR, ... ou suivre le CFF3 puis le CFF1.			
CERTIFICATION	Date décalée dans le temps : Le candidat devra se présenter en justifiant de 5 séances faites en club dans l'une des catégories concernées par le diplôme visé (validation par tuteur de son choix ayant au minimum le diplôme équivalent à celui visé par le candidat).			

	Il s'inscrit à la certification s'il le souhaite et quand il le souhaite (à condition d'être titulaire de l' attestation complète du certificat demandé). <u>Ex</u> : Attestation U13 et attestation U15 (obtenues en ayant suivi soit 2 modules soit un stage CFF complet) pour présenter le CFF2...
MODALITÉS d'ÉVALUATION	Les candidats qui s'inscriront aux journées de certification recevront une convocation avec un thème pédagogique de séance à préparer. Ils devront présenter les <u>attestations de formation</u> obtenue à l'issue d'un stage complet ou des modules. Ils seront évalués au cours d'un <u>passage pédagogique</u> en situation puis d'un <u>entretien oral</u> portant sur le dossier présenté (les séances faites en club) et sur les connaissances.

PLANNING FORMATIONS de CADRES 2018-2019

Dates	COUT FORMULE	Type de Formation	Lieux	Objectifs des formations	Conditions d'inscription (dès la mise en ligne des formations sur Internet)
26.27.29.30 Novembre 2018	160 euros ½ Pension	CFF2 2x2 jours	Secteur centre et nord	Module U7 Catégories : U6 et U7 Etre en capacité de : Prendre un groupe en main et d'animer une séance de découverte au sein d'une école de foot, dans un cadre pré-défini	Module U7 Etre âgé de 18 ans Etre licencié FFF Inscription via site Internet du District Module U9 Etre âgé de 15 ans minimum Etre licencié FFF Inscription via site Internet du District Modules U11/U13/U15/ CFF1/CFF2/CFF3/ GB découverte Etre âgé de 16 ans minimum Etre licencié FFF Inscription via site Internet du District Cliquez Onglet FORMATION Puis Inscriptions Choisir ensuite la formule désirée : -Module 32h pour un CFF, -Module 16h pour une catégorie précise, -Module complémentaire pour U7, -Module GB découverte. Pensez à notifier le mail du candidat à la formation au moment de l'inscription
19 Décembre 2018	25 euros ½ Pension	Module Animatrice	Carpentras	Module U9 Catégories : U8 et U9 Etre en capacité de : Prendre un groupe en main et d'animer une séance d'éveil au sein d'une école de foot, dans un cadre pré-défini	
7.8.10.11 Janvier 2019	160 euros ½ Pension	CFF1 4 jours	District Grand Vaucluse	Module U11 Catégorie : U10 et U11 Etre en capacité de : Fixer des objectifs définis pour la catégorie U11 et d'organiser, animer une séance, de conduire une séance dans la catégorie d'âge concernée.	
28.29.31 Janvier et 01.Février 2019	160 euros ½ Pension	CFF3 2 x 2 jours	Secteur centre et nord	CFF1 Catégories : U9 à U11 Etre en capacité de : Fixer des objectifs définis pour les catégories du foot d'animation, d'organiser, animer une séance, de conduire une séance dans les catégories d'âge concernées.	
9 Février 2018	25 euros ½ Pension	Module U7		Module U13 Catégorie : U13 (11/12 ans) Etre en capacité de : Fixer des objectifs définis pour la catégorie U13 et d'organiser, animer une séance, de conduire une séance dans la catégorie d'âge concernée.	
4 et 5 Mars 2019	80 euros ½ Pension	Module U13 2 jours	Secteur sud	Module U15 Catégorie : U15 (13/14 ans) Etre en capacité de : Fixer des objectifs définis pour la catégorie U15 et d'organiser, animer une séance, de conduire une séance dans la catégorie d'âge concernée.	
7 et 8 Mars 2019	80 euros ½ Pension	Module U15 2 jours	Secteur sud	CFF2 Catégories : U13 à U15 (11 ans à 14 ans) Etre en capacité de : Définir une méthode d'entraînement au sein d'un club dans le cadre de la préformation D'entraîner des groupes de jeunes D'assumer le rôle de responsable de la catégorie	
25 et 26 Mars 2019	80 euros ½ Pension	Module U9 2 jours	Secteur sud	CFF3 Catégories : U17.U19 à Séniors Etre en capacité de : Définir une méthode d'entraînement au sein d'un club dans le cadre du foot de formation et séniors D'entraîner des groupes d'adultes D'assumer le rôle de responsable de la catégorie	
28 et 29 Mars 2019	80 euros ½ Pension	Module U11 2 jours	Secteur sud		
1.2.4.5 Avril 2019	160 euros ½ Pension	CFF3 2 X 2 jours	Secteur sud		
6.7.9.10 Mai 2019	160 euros ½ Pension	CFF2 2 x 2 jours	Secteur centre		

Certifications prévues dans le Grand Vaucluse : 16 Novembre 2018 - 01 Mars 2019 - 17 Mai 2019

INFO PRATIQUE

LICENCE(S) « EDUCATEURS »

Vous avez la possibilité de demander une licence « spécifique » pour vos éducateurs en début de saison. Vous pourrez cocher la case sur le bordereau de demande pour la licence correspondant à :

- **ANIMATEUR FEDERAL** (attestations de modules),
- **EDUCATEUR FEDERAL ou TECHNIQUE REGIONAL ou TECHNIQUE NATIONAL** (diplômes reconnus).

ANIMATEUR FÉDÉRAL*	EDUCATEUR FÉDÉRAL	TECHNIQUE RÉGIONAL	TECHNIQUE NATIONAL
- module U9 et/ou U11 - module U13 et/ou U15 - module U17.19 et/ou Séniors - module Gardien de but - module Beach Soccer - module U6/U7 - module handicap - module Futsal	- initiateur 1 - initiateur 2 - animateur sénior - C.F.F 1, C.F.F 2 ou C.F.F 3 Certifié	- BEES 1 - Brevet de Moniteur de Football (BMF) - Brevet d'Entraîneur Football (BEF)	Diplôme d'Entraîneur de Football (DEF) - Diplôme d'Entraîneur Supérieur (DES)

«LES ESPOIRS DU FOOTBALL»

Une des étapes de la formation de la joueuse ou du joueur

La Commission Technique vous informe des actions fédérales mises en place concernant l'Evaluation, l'Observation, la Détection, le Perfectionnement et la Sélection pour les joueuses et joueurs concernés par les catégories d'âge suivantes.

Catégories concernées :

Garçons : U13 /U14 /U15/ U16,

Filles : U13 /U14 /U15.

Objectifs de l'opération :

DÉTECTER / ORIENTER / ACCOMPAGNER / FORMER / SÉLECTIONNER

- Permettre la promotion des jeunes joueurs(ses), de tous(tes) les jeunes joueurs(ses),
- Confronter les meilleurs(es) entre eux(elles) (*émulation, évaluation, ...*),
- Renforcer le niveau technique,
- Enrichir les connaissances en terme de principes de jeu,
- Renforcer les qualités psychologiques (*comportement, compétitivité, ...*),
- Favoriser la préparation de l'élite départementale (*vers l'élite régionale, puis nationale*),
- Favoriser l'orientation des meilleurs(es) vers les structures d'accès au haut niveau, (*Pôles Espoirs, Pôle France, Sections «Elite», Centre Formation, clubs de haut niveau*).

TOUS LES CLUBS SONT TENUS DE PARTICIPER AUX OPÉRATIONS DE DÉTECTIONS

Lien

- Planning des DÉTECTIONS Garçons
- Planning des DÉTECTIONS Filles

- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS garçons U13,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS garçons U14,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS garçons U15,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS garçons U16,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS filles U15,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS filles U14,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS filles U13.

- Grilles des procédures d'organisation par catégories (ajustement possible en fonction des catégories d'âge, du nombre de joueurs, des conditions d'organisation), elles concernent les garçons et s'appliquent aussi au niveau des filles (même si le calendrier est différent) dans les objectifs et les modalités de travail.

OPERATION « Les ESPOIRS du FOOTBALL » GARCONS (U13-U14) OPERATION DE DÉTECTIONS GARCONS (U15-U16)

Détection / Accompagnement / Perfectionnement / Évaluation / Sélection 2018/2019

Programme d'évaluation et de détection des jeunes joueurs des catégories U13 à U16 dans le cadre du P.P.F. (Plan de Formation Fédéral).

Action menée en 3 temps :

- Évaluation dans les clubs (fiche à retourner au District),
- Regroupement au niveau départemental (sur convocation),
- Regroupement au niveau régional (sur convocation).

	1^{ère} Phase	2^{ème} Phase	3^{ème} Phase
<p>U13 12 ans</p> <p>&</p> <p>Pôle Espoirs</p>	<p><u>Détection dans les clubs</u></p> <p><i>Propositions clubs + observations matchs</i></p> <p><i>Retour fiche au District avant le 18 Octobre 2018</i></p>	<p><u>Détection / Observation District</u> (Convocation District)</p> <p><u>Dates rassemblements et détections :</u></p> <p>14 novembre 2018 28 novembre 2018 12 décembre 2018 09 janvier 2019 16 janvier 2019 23 janvier 2019</p> <p>Retour liste Pôle Espoir : 28 janvier 2019</p> <p><u>Dates CPS :</u> 27 février - 03 avril 2019 15 mai - 12 juin 2019</p>	<p><u>Détection / Observation Ligue</u> (Convocation Ligue)</p> <p><u>1^{er} Rassemblement Stages Interdépartementaux :</u></p> <p>Stage 1 18/19 Février 2019</p> <p>Stage 2 20/21 Février 2019</p> <p>Stage 22/23 Février 2019</p> <p><u>2^{ème} rassemblement Journée Régionale :</u> Merc. 03 Avril 2019</p> <p><u>Stage Probatoire Pôle</u> Du 8 au 10 Mai 2018</p>

	1^{ère} Phase	2^{ème} Phase	3^{ème} Phase
<p>U14 13 ans</p>	<p><u>Détection dans les clubs</u></p> <p><i>Propositions clubs + observations matchs</i></p> <p><i>Retour fiche au District avant le : 23 Novembre 2019</i></p>	<p><u>Détection / Observation District</u> (Convocation District)</p> <p><u>Dates rassemblements et détections :</u></p> <p>22 et 23 Octobre 2018 (gpe n-1) 19 Décembre 2018 (gpe n-1)</p> <p><u>Dates CPS :</u> 30 janvier 2019 20 mars 2019 24 avril 2019 29 mai 2019</p>	<p><u>Détection / Observation Ligue</u> (Convocation Ligue)</p> <p><u>CPS :</u> Mercredi 23, 24 et 25 Octobre 2018 Mercredi 09 et 16 Janvier 2019</p> <p><u>Rassemblement Régional :</u> Mercredi 06 Mars 2019</p> <p><u>Stage Ligue :</u> Du 16 au 18 Avril 2019</p> <p><u>Match Amical :</u> Mercredi 15 Mai 2019</p> <p><u>Stage Inter Ligues :</u> du 18 au 20 Juin 2019</p>

	1^{ère} Phase	2^{ème} Phase	3^{ème} Phase
<p>U15 14 ans</p>	<p><u>Détection dans les clubs</u></p> <p><i>Propositions clubs + observations matchs</i></p> <p><i>Retour fiche au District avant le 14 Sept 2018</i></p>	<p><u>Détection / Observation District</u> (Convocation District)</p> <p><u>Dates rassemblements et détections :</u></p> <p>3 octobre 2018 (gpe n-1) 10 octobre 2018 17 octobre 2018</p> <p><u>Stage départemental :</u> 29-30-31 octobre 2018</p> <p><u>Match de préparation :</u> 7 novembre 2018 21 novembre 2018</p> <p><u>Rencontres Inter Districts :</u> (Convocation District) 5 décembre 2018</p>	<p><u>Détection / Observation Ligue</u> (Convocation Ligue)</p> <p><u>Rassemblement Rég.1 :</u> 05 Janvier 2019</p> <p><u>Rassemblement Rég.2:</u> 02 Février 2019</p> <p><u>Stage Régional :</u> Avenir : 12 au 14 Février 2019 Elite : 19 au 21 Février 2019</p> <p><u>Matches amicaux Elite / Avenir :</u> Mercredi 13 Mars 2019 Mercredi 27 Mars 2019</p>

			<u>Stage Inter Ligues :</u> Elite : 09 au 12 Avril 2019 Avenir : 16 au 19 Avril 2019
U16 15 ans	<u>Détection dans les clubs</u> Propositions clubs + observations matches <i>Retour fiche au District avant le : 10 Sept. 2018</i>	<u>Détection / Observation District</u> (Convocation District) <u>Dates détections ou observations matches</u> 26 septembre 2018 + observations matches Août / Septembre	<u>Détection / Observation Ligue</u> (Convocation Ligue) <u>Journée régionale :</u> Mercredi 29 Août 2018 Mercredi 26 Sept. 2018 <u>Stage Ligue :</u> 29 au 31 Octobre 2018 <u>Matches amicaux :</u> Mercredi 12 Déc. 2018 Mercredi 30 Janvier 2019 <u>Stage Inter Ligues :</u> Du 19 au 21 Février 2019

CALENDRIER PREVISIONNEL

	1 ^{ère} phase	2 ^{ème} phase	3 ^{ème} phase
U15 14 ans (2004) Rassemblement Interdistricts	<u>Détection dans les clubs</u> <i>Retour fiche au District avant le 14 Sept. 2018</i> <i>Propositions clubs et listing connus saison précédente</i>	<u>Détection / Observation District</u> (convocation District) 03 Octobre 2018 (Gpe U14 n -1) 10 Octobre 2017 17 Octobre 2017 <u>Stage Départemental</u> 29-30-31 oct 2018 <u>Match amical (à confirmer)</u> 7 Novembre 2018 21 Novembre 2018	<u>Observation Ligue</u> <u>Match Interdistricts</u> 05 décembre 2018 vs Provence <u>Journées Ligue</u> 05 Janvier 2019 02 Février 2019 <u>Stage élite/avenir</u> 12 au 14 février 2019 19 au 21 février 2019 <u>Matches amicaux : élite/avenir</u> 13 et 27 Mars 2019 <u>Rassemblement Inter Ligue U15</u> 16 au 19 Avril 2019

OPERATION « ESPOIRS DU FOOTBALL »

Evaluation et observation sur la catégorie U13 nés en 2006

Suite aux retours des fiches clubs, nous vous communiquons la liste des joueurs (**nés dans le 2nd semestre 2006**) convoqués dans la catégorie U13 pour les premières actions au niveau départemental :

MERCREDI 28 NOVEMBRE 2018 de 14h00 à 17h00,
Site d'ENTRAIGUES et de SAINT REMY DE PROVENCE.

PS : les évaluations en District serviront aussi pour la pré- détection du Pôle Espoirs Football d'Aix en Provence pour les candidats volontaires dont les fiches de candidature sont à télécharger avant le 5 novembre 2018 sur le site du District.

La répartition des clubs a été faite de façon à équilibrer les rapports numériques et des postes de GB sur les 2 sites ce qui explique que quelques 1er semestre sont dans le groupe des 2nd semestre - Merci de votre compréhension.

Mercredi 28 Novembre 2018 – Site d'ENTRAIGUES (stade Nardini – Synthétique) Joueurs nés dans le 2nd semestre RDV à 14h00 au stade munis de leur équipement sportif et d'une gourde individuelle		
<u>US GRES ORANGE</u> TOLBA Amine DAMIA Kylian ATMANI Rayane	<u>US CADREOUSSE</u> PAGANO Obame	<u>FC ENTRAIGUES</u> RAINGARD Stan

<p><u>O.MONTEUX</u> MATHIOT Dylan ESCARO Mathias NAILI Enzo PERRIN Lucas – GB ALMYS Yanis NAIT ALI Moam ALLIDE-FERME Kais MAKHLOUF Mohamed</p> <p><u>AC VEDENE</u> KONATE Noah BOUVACHON Hugo -GB ZIANE CHERIF Emir THOMAS Ruben LAHOUEL Mehdi SAADI-JOUANNE Adam FINA Noé</p> <p><u>ESP SORGUES</u> EL YAACOUBI Nassim BANNIER Arthur SAINT JAL Michel PINELLI Noam GALLOT Loris</p> <p><u>RC PROVENCE</u> TOUREILLES Nathan LARCHEVEQUE Arthur</p>	<p><u>AS CAMARET</u> MELIN Corentin EL HAMMOUCHI Ismael RUDERIC Alban CHASSIN Dany MARTIN Kilian RAMADE Nicolas</p> <p><u>SC CAROMB</u> DE POYEN BELLISLE Gabriel</p> <p><u>AS PIOLENC</u> EL KHIRAT Rayane PHILIBERT Mateo</p> <p><u>ACS MORIERES</u> AVON Dimitri AMLAUD-PIEYRE Sam BELGUITI Wassim BODIN Matteo</p> <p><u>AS BEDARRIDES</u> SABRIER Arthur DUCLAUX Louka CAMPAGNA Maxime CLERGET-BONVALLET Sam</p> <p><u>US AUTRE PROVENCE</u> NICOLET Andréas</p>	<p><u>ETOILE AUBUNE</u> BONAZZA Nathan - GB DIHA Thomas GARCIA Victor</p> <p><u>FC NYONS</u> AZAKIR Ilian FACILA Attilio VERDANT Mathéo BUNGO Abel</p> <p><u>SC ORANGE</u> VIERA Mattheo -GB</p> <p><u>US LE PONTET</u> CHKIKAR Sofiane CHIHABI Ismail H'NAINI Kais SACI Marwen KASMI Hamza</p> <p><u>FC DENTELLES</u> MAIMONE TACUSSEL Lorenzo</p> <p><u>SC COURTHEZON</u> EL HARANE Wassim –GB QUEVREUX Thomas LITIM Jessim MILAN Hugo</p> <p><u>US VALREAS</u> FADEL Moussa MKIOUDANE Rayan</p>
--	---	---

Mercredi 28 Novembre 2018 – Site de SAINT REMY DE PROVENCE

(stade de la Petite Crau synthétique)

Joueurs nés dans le 2nd semestre

RDV à 14h00 au stade munis de leur équipement sportif et d'une gourde individuelle

<p><u>ARC CAVAILLON</u> MOKDAMI Yasser LAAMECH Reda MMAIHI Ismael CHNAFI Fahde PONS Ethan</p> <p><u>ST MAILLANE</u> PONS Louis -GB OWEDYK Mawence RODAK Thibaut</p> <p><u>CALAVON FC</u> CHIKAOUI Nassim FADDOULI Leyhan BODINO Quentin PIVA Thomas GIRARDET Samuel</p> <p><u>O.VELLERON</u> PROFETI Robin</p> <p><u>FC TARASCON</u> LAZAR Hicham MEZIANI Zakaria RICHARD Ezechiel</p> <p><u>O.EYRAGUES</u> BILLET Esteban BACON Louka BERTRAND Jimmy ALEXANDRE Yanis</p> <p><u>US LE THOR</u> BERNARD Léo VERNET Anselme -GB OLIVIER PAUL Alexandre</p>	<p><u>AS ST REMY</u> GEORGES Dylan CHARPENTIER Hugo MELA Hugo JEAN CLAUDE Matteo GILLES Philippe</p> <p><u>USR PERTUIS</u> MORENO Louis NGUYEN Alexandre</p> <p><u>ENT SUD LUBERON</u> BEL Marceau CORVASCE Eros CHARROIN Alex DUVAL Basile FLORET Dylan MAGAR Basile SALICETI Fabio</p> <p><u>AV GOULT ROUSSILLON</u> REILLES Dellson ELHADOUCHI Faris DAOUD HLIOUA Adam</p> <p><u>O.NOVES</u> POGNON Mathys JEAN Noé</p> <p><u>SOC VILLELAURE</u> DONGOLA Salman</p> <p><u>OUEST AVIGNON</u> BOUTA Soufian</p>	<p><u>AC AVIGNON</u> ZALAGHI Medhi MOREAU Lukas - GB NODE Félix PEYTAUI Alois ROSSI Ilyes SANTIAGO Louis</p> <p><u>CHEVAL BLANC</u> GASTALDI Julien</p> <p><u>FC MOLLEGES</u> PLEINDOUX Valentin</p> <p><u>TOUR D'AIGUES</u> KARA Nathan</p> <p><u>FA CHATEAURENARD</u> KLAOUICHE Faysal -GB TALHAOUI Mohamed</p> <p><u>CFC AVIGNON</u> DUFOUR Joshua MAJDOUL Najim</p> <p><u>EMAF LES ANGLES</u> GNANAL MOREAU Leny AZZOUI Karim BACHINI Youssef PEREPELYTSYA ROY Théo HUGUES Mathéo</p> <p><u>PAYS D'APT</u> PENARD CAMARA Noah</p> <p><u>FC VILLENEUVE</u> BRUXELLES Timéo</p>
---	---	--

Tableau planning prévisionnel

	1 ^{ère} phase	2 ^{ème} phase	3 ^{ème} phase
U13 12 ans (2006) 1 ^{er} et 2 nd semestre et Pôle Espoirs	<u>Détection dans les clubs</u> <i>Propositions clubs</i>	Détection / Observation District (convocation District) 14 Novembre 2018 (1 ^{er} semestre) 28 Novembre 2018 (2 nd semestre) 12 Décembre 2018 09 Janvier 2019 16 Janvier 2019 23 janvier 2019	Détection / Observation Ligue (convocation Ligue) <u>Concours régional (Pôle)</u> 9 et 10 Mars 2018 <u>Stage Probatoire Pôle</u> 9 au 11 Mai 2018

Ce document fait office de **convocation officielle**, et d'information pour les clubs **qui doivent en avvertir leurs joueurs. Cette convocation prime sur toute autre action (match amical, détection club pro ...).**

En cas d'empêchement d'un de vos joueurs ou pour toute absence, nous vous demandons de **suivre la procédure** suivante :

1/ Prévenir le responsable de l'action (CTD) 04 90 80 63 12 / 06 73 86 35 52,

2/ Faire suivre un justificatif précisant les raisons d'absence en joignant les pièces en votre possession (certificat médical).

En cas de non respect de la procédure, la commission technique pourra informer le Comité Directeur l'autorisant à appliquer les règlements sportifs.

OPERATION « LES ESPOIRS DU FOOTBALL » FILLES (U13 A U15) Détection / Perfectionnement / Évaluation / Sélection

Programme d'évaluation et de détection des jeunes joueuses des catégories U13 à U15 dans le cadre du PPF (Plan de Performance Fédéral).

Action menée en 3 temps :

- Evaluation dans les clubs (fiche à retourner au District),
- Regroupement au niveau départemental (sur convocation),
- Regroupement au niveau régional (sur convocation).

	1 ^{ère} phase	2 ^{ème} phase	3 ^{ème} phase
U13 Filles (2006)	<u>Evaluation dans les clubs</u> <i>Propositions clubs</i> Retour fiche au District avant le : 22 Octobre 2018	<u>Détection / Observation District (Convocation District)</u> <u>Dates rassemblements et détections :</u> 7 Novembre 2018 16 Janvier 2019 27 Mars 2019 15 Mai 2019	
U14 Filles (2005)	<u>Evaluation dans les clubs</u> <i>Propositions clubs</i> Retour fiche au District avant le : 24 Septembre 2018	<u>Détection / Observation District (Convocation District)</u> <u>Dates rassemblements et détections :</u> 10 Octobre 2018 12 Décembre 2018 3 Avril 2019 <u>Stage départemental</u> 19 et 20 Février 2019	<u>Détection / Observation Ligue (Convocation Ligue)</u> <u>Stage Ligue :</u> 10 au 12 Avril 2019 <u>Stage Inter Ligues :</u> 18 au 20 Juin 2019
U15 Filles (2004)	<u>Evaluation dans les clubs</u> <i>Propositions clubs</i> Retour fiche au District avant le : 10 Septembre 2018	<u>Détection / Observation District (Convocation District)</u> <u>Dates rassemblements et détections :</u> 26 Septembre 2018 17 Octobre 2018 21 Novembre 2018 <u>Stage départemental</u> 29 au 31 Octobre 2018	<u>Détection / Observation Ligue (Convocation Ligue)</u> <u>Stage Ligue :</u> 3 au 5 Janvier 2019 12 au 14 Fév. 2019 <u>Matches amicaux :</u> 6 Mars 2019 20 Mars 2019

		<u>Match Inter districts</u> 5 Décembre 2018	<u>Stage Inter Liges :</u> 16 au 19 Avril 2019
--	--	---	---

COMMISSION DES TERRAINS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Jeudi 08 Novembre 2018

Présents : MM. BERTHELOT (Présidence), LOPEZ, CORBIERE, LECHELLIER.

Excusé(s) : MM. RIPPERT, STORCK, CAZEAUX.

ORDRE DU JOUR

Lecture et traitement des courriers.

CORRESPONDANCE(S)

LIGUE MEDITERRANEE : Liste du classement des terrains.

ARBITRE : Rapport sur le stade de Chateaurenard.

COURRIER(S) ENVOYE(S)

LIGUE MEDITERRANEE : Classement de l'éclairage des stades Banastière 1 de VEDENE et Dulcy d'AVIGNON.

A L'ECOUTE DES CLUBS ET DES AMICALES

INFORMATION IMPORTANTE

Merci d'informer le District lorsque vos annonces sont pourvues

GARDIEN DU BUT recherche CLUB

Gardien de But U17 (2003), bon niveau, recherche un club (taille : 1.80m / 63 kg).

Pour tous renseignements, contactez le **06.20.69.17.21**.

Le 09/11/2018

OFFRE D'EMPLOI - PERSONNEL COMMERCIAL

Société implantée depuis 32 ans au Pontet , le dirigeant d'entreprise souhaite recruter du personnel commercial au sein des clubs du District en offrant une formation et une situation commerciale d'exception (1700 à 5700 €/mois) à certains joueurs (conjointe, éducateurs ou dirigeants) qui souhaitent ou qui ont besoin de revenus complémentaires ou bien tout simplement de revenus.

Contact : M. Francis FOSTER au **06.11.54.09.56**.

Le 16/11/2018